NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301346 - Plateau des mille étangs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 16
6. GESTION DU SITE 17

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301346

1.3 Appellation du site

Plateau des mille étangs

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

06/06/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033968014&dateTexte=

Explication(s) :

mise à jour dans le cadre de la modification de périmètre

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,61444°

Latitude : 47,80559°

2.2 Superficie totale

20555 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
70	Haute-Saône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
70011	AMAGE
70016	AMONT-ET-EFFRENEY
70063	BELONCHAMP
70071	BEULOTTE-SAINT-LAURENT
70103	BRUYERE
70176	CORRAVILLERS
70210	ECROMAGNY
70217	ESMOULIERES
70227	FAUCOGNEY-ET-LA-MER
70233	FESSEY
70256	FRESSE
70283	HAUT-DU-THEM-CHATEAU-LAMBERT
70294	LANTENOT
70295	LANTERNE-ET-LES-ARMONTS

70304	LINEXERT
70308	LONGINE
70339	MELISEY
70352	MONTAGNE
70361	MONTESSAUX
70425	PROISELIERE-ET-LANGLE
70453	ROSIERE
70459	SAINT-BARTHELEMY
70469	SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS
70464	SAINT-GERMAIN
70489	SERVANCE-MIELLIN
70498	TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE
70573	VOIVRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		9,33 *(0,04 %)*		G	A	C	B	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,01 *(0 %)*		G	C	C	A	B
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,52 *(0 %)*		G	C	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,01 *(0 %)*		P	D			
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		0,01 *(0 %)*		P	D			
4030 *Landes sèches européennes*		31,28 *(0,15 %)*		G	A	C	A	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	10,6 *(0,05 %)*		G	A	C	B	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		142,07 *(0,67 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		241,23 *(1,29 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		1239,8 *(5,86 %)*		G	C	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		91,25 *(0,43 %)*		G	C	C	B	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	42,44 *(0,2 %)*		G	A	C	B	A
7120		10,64		G	C	C	B	B

Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle		*(0,05 %)*						
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		16,94 *(0,08 %)*		G	A	C	B	A
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		4,74 *(0,02 %)*		G	B	C	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,01 *(0 %)*		P	C	C	A	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		4,71 *(0,02 %)*		G	C	C	B	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	0,01 *(0 %)*		P	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	31,79 *(0,15 %)*		P	D			
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		792,88 *(3,75 %)*		P	A	C	B	A
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		748 *(3,64 %)*		P	C	C	B	C
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		187 *(0,91 %)*		P	C	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0 *(0 %)*		P	D			
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		51,3 *(0,25 %)*		P	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p	10	10	i	V	DD	D			
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p	25	250	i	P	M	C	C	A	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	5	25	i	R	G	C	B	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	5	50	i	P	M	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	10	200	i	P	DD	B	B	C	A
X	1096	*Lampetra planeri*	p	10	100	i	P	DD	C	C	C	A
X	1163	*Cottus gobio*	p	100	1000	i	P	DD	C	B	C	A
A	1166	*Triturus cristatus*	p	1	20	i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	3	i	R	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	4	11	i	P	M	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	4	26	i	P	M	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	2	2	i	R	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w	122	220	i	P	G	C	B	C	B
M	1352	*Canis lupus*	p	1	1	p	R	G	C	B	A	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	DD	C	B	C	B
P	1385	*Bruchia vogesiaca*	p			i	V	G	B	C	A	C
P	1831	*Luronium natans*	p			i	P	M	C	B	C	C
I	4038	*Lycaena helle*	p	5	20	i	R	DD	C	B	C	B
X	6147	*Telestes souffia*	p	100	2000	i	P	DD	C	B	C	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p	20	20	i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
A		*Rana temporaria*			i	P		X	X		X	
A		*Ichthyosaura alpestris*			i	P						X
A		*Lissotriton vulgaris*			i	P						X
A		*Pelophylax lessonae*			i	P						X
A		*Pelophylax esculentus*			i	P						X
B		*Accipiter gentilis*			i	P			X		X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Anthus pratensis*			i	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	
B		*Phylloscopus sibilatrix*			i	P			X		X	

I		*Lopinga achine*			i	P	X		X		X	
I		*Coenonympha tullia*			i	P			X			
I		*Boloria aquilonaris*			i	P			X			
I		*Phengaris alcon alcon*			i	P						X
M		*Erinaceus europaeus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Martes martes*				P		X				X
M		*Sciurus vulgaris*			i	P			X		X	
M		*Muscardinus avellanarius*			i	P	X		X		X	
M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
O		Thymallus thymallus			i	P		X	X		X	
O		Salmo trutta fario			i	P						X
P		*Atrichum tenellum*			i	P						X
P		*Dicranum spurium*			i	P						X
P		*Leucobryum glaucum*			i	P		X				X
P		*Pohlia camptotrachela*			i	P						X
P		*Schistostega pennata*			i	P						X
P		*Sematophyllum demissum*			i	P						X
P		*Riccia hueberama*			i	P						X
P		*Fossombronia foveolata*			i	P						X
P		*Sphagnum angustifolium*			i	P						X
P		*Sphagnum capillifolium*			i	P						X

P		*Sphagnum compactum*			i	P						X
P		*Sphagnum cuspidatum*			i	P						X
P		*Sphagnum inundatum*			i	P						X
P		*Sphagnum fallax*			i	P						X
P		*Sphagnum girgensohnii*			i	P						X
P		*Sphagnum auriculatum*			i	P						X
P		*Sphagnum magellanicum*			i	P						X
P		*Sphagnum majus*			i	P						X
P		*Sphagnum palustre*			i	P						X
P		*Sphagnum papillosum*			i	P						X
P		*Sphagnum platyphyllum*			i	P						X
P		*Sphagnum quinquefarium*			i	P						X
P		*Sphagnum rubellum*			i	P						X
P		*Sphagnum russowii*			i	P						X
P		*Sphagnum squarrosum*			i	P						X
P		*Sphagnum turgidulum*			i	P						X
P		*Andromeda polifolia*			i	P						X
P		*Anthemis arvensis*			i	P						X
P		*Arnica montana*			i	P		X				X
P		*Carex laevigata*			i	P						X
P		*Carex lasiocarpa*			i	P						X
P		*Carex limosa*			i	P						X
P		*Carex pseudocyperus*			i	P						X

P		*Dactylorhiza traunsteineri*			i	P			X			
P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Dryopteris remota*			i	P						X
P		*Eleogiton fluitans*			i	P						X
P		*Gentiana pneumonanthe*			i	P						X
P		*Huperzia selago*			i	P						X
P		*Hydrocotyle vulgaris*			i	P						X
P		*Hypericum elodes*			i	P						X
P		*Illecebrum verticillatum*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Ludwigia palustris*			i	P						X
P		*Lycopodiella inundata*			i	P			X			
P		*Lycopodium annotinum*			i	P						X
P		*Lycopodium clavatum*			i	P						X
P		*Myriophyllum alterniflorum*			i	P						X
P		*Najas minor*			i	P						X
P		*Nuphar pumila*			i	P						X
P		*Osmunda regalis*			i	P						X
P		*Pedicularis sylvatica*			i	P						X
P		*Pilularia globulifera*			i	P						X
P		*Platanthera chlorantha*			i	P			X			
P		*Potamogeton alpinus*			i	P						X

P		*Pseudognaphalium luteoalbum*			i	P						X
P		*Pycreus flavescens*			i	P						X
P		*Rhynchospora fusca*			i	P						X
P		*Scheuchzeria palustris*			i	P						X
P		*Sedum annuum*			i	P						X
P		*Sparganium angustifolium*			i	P						X
P		*Sparganium minimum*			i	P						X
P		*Sparganium natans*			i	P						X
P		*Stratiotes aloides*			i	P						X
P		*Thelypteris palustris*			i	P						X
P		*Utricularia intermedia*			i	P						X
P		*Utricularia ochroleuca*			i	P			X			
R		*Lacerta agilis*			i	P	X				X	
R		*Podarcis muralis*			i	P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P	X				X	
R		*Coronella austriaca*			i	P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	21 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N17 : Forêts de résineux	30 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	6 %

Autres caractéristiques du site

Ce site constitue un caractère naturel et humain original : l'attrait principal tient à la multitude d'étangs (plus de 1200 sur le site), biotope remarquable, grande viariété de formations végétales et d'espèces.

Vulnérabilité
: Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site :

La plus grande menace qui pèse sur le Plateau des Mille Étangs est liée à la déprise agricole qui marque ce secteur et qui, pendant longtemps, s'est traduite par un exode important. Si ce dernier est enrayé, il n'en demeure pas moins que les ruraux sont actuellement remplacés par une population davantage attirée par les loisirs et le besoin de nature. De ce fait, les milieux naturels dont l'intérêt et la pérennité reposaient sur une utilisation économique, sont tous menacés (étangs et mosaïque de milieux ouverts et fermés).

Les étangs sont aujourd'hui utilisés pour la pisciculture, les loisirs et le placement locatif et on observe un abandon du mode de gestion traditionnel. Bon nombre d'entre eux ne sont plus exploités et certains subissent des dégradations supplémentaires : piétinement de la végétation (étangs Bagnard, Vogalu et Voisin), pollution organique des ruisseaux afférents (Mansvillers), tendance à l'eutrophisation, destruction des tourbières flottantes (radeau) et assèchement des zones humides. De même, certaines tourbières et zones humides ont été fortement modifiées : fosses d'exploitation, drainages, boisements, immersion partielle, intensification agricole en périphérie.

Pour le milieu aquatique, l'impact des rejets peut être très marqué, y compris pour de faibles volumes d'effluents compte tenu de la fragilité des biocénoses. Dans le domaine physique, les éléments les plus marquants portent sur l'abandon d'usage des ouvrages hydrauliques situés sur les cours d'eau dont certains sont très dégradés. L'impact des plans d'eau est marqué par la présence d'espèces "parasites" en rivière (tanche à la Rochotte par exemple).

Certaines parcelles forestières et de nombreuses terres agricoles abandonnées ont fait l'objet de plantations denses d'épicéa. Aujourd'hui ces pratiques sont beaucoup moins courantes et ne menacent pas les surfaces importantes de hêtraies d'intérêt communautaire sur le site. Des actions de sensibilisation et d'information ont aussi été menées auprès des gestionnaires et propriétaires forestiers sur l'intérêt de ne pas boiser les tourbières.

Dans cet ensemble où les milieux naturels restent peu artificialisés en raison d'un taux de boisement important et du maintien de pratiques agricoles extensives, la chute des effectifs de chiroptères a été causée par le dérangement répété dans les mines.

4.2 Qualité et importance

DESCRIPTION DU SITE - INTÉRÊT

Le plateau des Mille Étangs repose sur le vieux socle primaire érodé au cours des temps géologiques et façonné par les glaciers de l'ère quaternaire. Situé entre les vallées de l'Ognon et du Breuchin, ce secteur constitue un milieu naturel et humain original.

L'attrait principal des Vosges comtoises tient à la multitude des étangs qui les parsème et à la diversité des paysages où ils sont inscrits. Cette diversité est à mettre au compte d'un milieu naturel moins homogène que ne le laisse supposer l'organisation topographique générale. Le modelé finement nuancé multiplie les sites originaux, la variété des formations végétales et des espèces constitutives. Trait essentiel du paysage, les étangs représentent un des biotopes les plus remarquables des Vosges saônoises. A la différence des étangs de la Bresse, de la Dombes ou du Sundgau, ils sont situés sur un plateau à climat montagnard*. Leur nombre est élevé mais leur superficie reste généralement modeste : 75% ont moins de 1 ha (50% moins de 50 ares) et ils représentent moins de 7% de la superficie totale du secteur. Ces étangs sont souvent d'origine médiévale et leur création est liée à l'extraction de la tourbe. Ils ont longtemps été utilisés pour la pisciculture. Dans 90% des cas leurs rives sont boisées, accompagnées ou non d'espaces agricoles ou de friches. Plus rares sont les cas où l'environnement immédiat est constitué par une zone humide. Ces étangs constituent, en Franche-Comté, un ensemble unique de biotopes humides sur substrats siliceux marqués par une diversité floristique considérable. Il est possible de les ranger dans trois grands groupes :

Þ les étangs oligotrophes* à utriculaires présentent des eaux acides et très faiblement minéralisées (étang de la Saulotte). Ils sont souvent accompagnés par une tourbière flottante à laîche des bourbiers, andromède (étangs du Grand Arfin, Chaumy, du Boffy, Vogalu, Voisin, de la Goutte Gehan et Bagnard). L'étang du Sapin du Haut présente l'un des plus beaux peuplements de nénuphar nain de la région. Un petit étang satellite de celui d'Arfin héberge le flûteau nageant. C'est la seule station franc-comtoise qui subsiste pour cette plante aquatique ;
Þ les étangs méso-oligotrophes* à nitelles se caractérisent par des eaux légèrement acides ou proches de la neutralité et faiblement minéralisées. Ce sont les étangs des Gorgeots, du Petit Arfin, au lieu-dit Sire Antoine, du ruisseau de Mansvillers, de la Ronde Noie et du petit Rosbeck ;
Þ les étangs à callitriche se caractérisent par des eaux faiblement minéralisées soumises à un régime thermique de faible amplitude. Les plus remarquables sont les 2 étangs du Moulin Foultot.

Ces différents étangs sont majoritairement oligotrophes* ou méso-oligotrophes*. La végétation est généralement disposée en ceintures concentriques, aquatiques, amphibies et terrestres. Sa nature assure aux étangs des Vosges saônoises une valeur patrimoniale parmi les plus précieuses de France.

Ils sont parfois accompagnés de prairies humides, de tourbières qui ajoutent à la valeur du site. Les tourbières sont des zones humides particulières, situées généralement dans des dépressions. Elles se caractérisent par un niveau d'eau constant et par un sol qui se génère à partir de l'accumulation de sphaignes se décomposant à la base et se transformant lentement en matière organique puis en tourbe. Elles sont un maillon essentiel dans le parcours de nombreuses espèces par leur connexion avec d'autres milieux (bois, landes et étangs). Enfin et surtout, elles recèlent un cortège d'espèces peu fréquentes et adaptées à un milieu froid et gorgé d'eau.

Le site des Grands Faings abrite un étang résiduel à utriculaires où s'observent des tremblants à sphaignes, des prairies humides à molinie* et à jonc et une tourbière. Cette dernière montre :

Þ un haut-marais installé sur le secteur le plus acide et où la tourbe est la plus épaisse. L'essentiel de la surface est recouverte par une lande et quelques dépressions humides favorisent l'apparition de radeaux tremblants à sphaignes,
Þ un marais de transition ceinturant le haut-marais et colonisé essentiellement par une moliniaie*,
Þ des parties présentant une strate arborée et arbustive développée (bouleau pubescent, épicéa) accompagnée d'une strate herbacée et riche en myrtille. Ces boisements constituent le climax* de la plupart des tourbières, en voie d'assèchement.

La tourbière de la Grande Pile est un site de référence internationale pour l'interprétation et l'étude des paléoclimats et de la végétation du Quaternaire. Elle présente une tourbière de haut-marais, des radeaux flottants avec le cortège habituel de plantes boréo-arctiques* (andromède, rossolis, ...). Cette tourbière, composée de milieux boisés et ouverts constitue un habitat favorable à une libellule d'intérêt communautaire, la leucorrhine à gros thorax.

D'autres tourbières actuellement répertoriées présentent aussi un intérêt élevé comme le Sigle à Ternuay, les Couas à Servance ou les Murots à Corravillers...

Cette zone, comme toute la zone de piémont du massif vosgien constitue une tête de bassin et les ruisseaux et étangs présentent généralement une qualité optimale des eaux. Ce secteur est parcouru par de nombreux ruisseaux qui recèlent, pour la plupart, une population d'écrevisse à pieds blancs leur conférant une valeur patrimoniale de première importance. 27 d'entre eux représentant un linéaire de 84 km sont connus à ce jour (soit plus de 25% de ceux connus en Franche-Comté) ; la superficie cumulée des bassins versants est de 5 600 ha. Ils sont en général associés à un environnement forestier de feuillus et à la présence de petits étangs naturels, sources de matière alimentaire. Des prospections complémentaires doivent être conduites afin d'achever leur inventaire.

Le Breuchin et l'Ognon sont les principales rivières du secteur. La présence du chabot et de la lamproie de Planer indique un bon état de conservation général de ces rivières et des ruisseaux affluents. Le Breuchin présente une qualité des eaux normale en accord avec les objectifs fixés (classe 1A). La truite et le chabot qualifient les secteurs amont de la rivière. L'ombre commun, présent à partir de Faucogney, souligne le passage aux secteurs de moindre pente. Parmi ces espèces, la truite trouve des lieux privilégiés de fraie dans les systèmes afférents et les déviations.
Dans son cours supérieur, l'Ognon est une rivière impétueuse qui coule dans un berceau alluvionnaire étroit et instable. Ce caractère confère une certaine fragilité au lit de la rivière et justifie des précautions particulières en terme d'aménagement et de préservation des équilibres écologiques. La qualité des eaux de l'Ognon est bonne à moyenne sur la majeure partie de son cours (classe 1A à 1B), certains secteurs autour de Servance présentant une altération. L'objectif à atteindre est la classe 1A sur le secteur amont.

Sur les hauteurs, comme sur les versants des vallées, la forêt - privée à 71% - est partout présente dans les Vosges saônoises, composante majeure des paysages, élément naturel et important de l'activité locale. Le manteau forestier a connu une notable extension à l'époque contemporaine en raison des mutations de l'agriculture et de l'exode rural. En effet, les bois et forêts occupaient seulement 30 % du terroir (les résineux n'étaient présents en petit nombre qu'au-delà de 600 m) au cours du premier tiers du XXe siècle ; ils en couvrent un peu plus de 60 % actuellement. Malgré un important développement des résineux, la forêt de feuillus représente encore 49% de la surface boisée. Cet enrésinement massif est principalement le fait de petits et moyens propriétaires abandonnant leur exploitation ; il est également le fruit d'un changement de traitement de la forêt feuillue à des fins de production.
La hêtraie-chênaie acidiphile* occupe les versants bien exposés des zones de rupture de pente et les petites crêtes. Elle est relayée, en bas de versant, par des groupements où le charme est encore représenté : chênaies-hêtraies-charmaies acidiclines* à mésoacidiphiles*. En exposition froide et à l'étage montagnard* la hêtraie - souvent enrichie en résineux - domine les peuplements. Les chênaies sessiliflores pures, plus rares, sont très souvent localisées sur les substrats acides. Enfin, l'aulne glutineux, le bouleau pubescent, le saule à oreillettes et la bourdaine sont observés dans les endroits humides (saulaie, aulnaie et aulnaie frênaie).
Sur les secteurs exploités par l'agriculture - 22 % du territoire -, les prairies sont généralement distribuées sur des pentes, les secteurs plats étant peu représentés. Les plus intéressantes, du point de vue naturaliste, sont associées aux vallées avec celles qui occupent les secteurs humides. Les prairies humides, tourbeuses, pâturées par les bovins peuvent héberger une mousse rarissime, la bruchie des Vosges. Les prairies mésotrophes* à scorzonère et jonc acutiflore s'étendent préférentiellement sur les sols paratourbeux de la haute vallée du Breuchin et des ruisseaux afférents. La jonchaie à jonc acutiflore et crépide des marais occupe les dépressions asphyxiantes ou les têtes de ruisseau sur sols tourbeux. Elle est fréquemment associée à la mégaphorbiaie*.

Les friches et landes occupent une part importante du paysage (de l'ordre de 5 %). Ces terrains, récemment abandonnés par l'agriculture, sont colonisés par la fougère et seuls quelques arbres épars arrivent à s'implanter.

Enfin, il convient de signaler les mines qui furent exploitées au cours du XVIIème et XVIIIème siècle pour leurs gisements polymétalliques. Hormis leur intérêt minéralogique et archéologique de nombreuses galeries peuvent héberger des chauves-souris : mines de Saphoz à Esmoulières, de St-Bresson et de la Croix de la Rouille à Servance.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I

M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A04.01	Pâturage intensif		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G05.06	Elagage, abattage pour la sécurité publique, suppression des arbres en bord de route		I
M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées		I
M	I02	Espèces autochtones problématiques		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.13	Abandon de la gestion des plans d'eau		I
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
M	K03.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A03.02	Fauche non intensive		I
L	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

- SCHÄFER-GUIGNER O. (1994). Weiher in der Franche-Comté : eine floristisch-ökologische und vegetationkundliche Untersuchung - I Textteil, II Karten - und Tabellenteil - J CRAMER, BERLIN STUTTGART.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).

- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- FERRER, N. et al. (2008) - Document d'objectifs Natura 2000 FR 4301346 "Plateau des mille étangs ", PNR des Ballons des Vosges. DIREN franche-Comté, Union Européenne. 109 p.
- CRANEY,E.2009. Site Natura 2000 Plateau des Mille Etangs. Etude des amphibiens. Peuplement, orientations de gestion des biotopes. DREALFC,UE
- DOUCET, G., (2007) - Les odonates des tourbières de haute-Saône. Espace Naturel Comtois, OPIE FC.
- DEFORET, T. PREISS, F. (2012) - Etude ornitologique préliminaire à la désignation en directive "oiseaux sauvages" du site Natura 2000 "Plateau des mille étangs". BCD-Environnement, Groupe Tétras Vosges, PNR des Ballons des vosges, DREAL Franche-Comté, 51p. + annexes.
- HANS E. et DOR J.C.,(2007). Catrographie des habitats naturels et semi-naturels des milieux ouverts. ECOSCOP. PNR des Ballons des vosges, DREAL Franche-Comté.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	0,43 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	4,49 %
80	Parc naturel régional	68,72 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	13,8 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
23	Grand Ronçey	*	97%
31	Village de Chateau-Lambert au Haut du Them	*	48%
38	Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario	*	4%
38	Biotopes abritant des chiroptères	+	100%
80	Ballons des Vosges	*	69%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

POLITIQUE DE PRÉSERVATION ACTUELLE

Actuellement, une opération locale agriculture environnement a été mise en place ces dernières années sur le plateau. Des friches ont été remises en pâturage avec un objectif de maintien de paysages ouverts. Un contrat de rivière est en cours de réalisation sur la vallée de l'Ognon.
La plupart des anciennes mines font l'objet d'un arrêté de protection de biotope pour les chauve-souris.

OBJECTIFS ET MOYENS DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

Les objectifs de préservation du plateau et des deux vallées découlent de la sensibilité particulière des milieux naturels et des atteintes ou menaces dont ils font l'objet. Sur l'ensemble du site, plusieurs objectifs se dégagent. Les moyens et actions permettant de les atteindre devront faire l'objet d'une définition au niveau local. Si des mesures générales s'appliquent sur l'ensemble du site, d'autres sont plus précises et s'adressent aux "noyaux durs" c'est-à-dire aux secteurs remarquables. Actuellement, ces derniers ne sont pas encore tous identifiés et des études seront à poursuivre dans ce sens.
Sur l'ensemble du site, les objectifs à rechercher sont présentés dans l'encadré qui suit.

OBJECTIFS ET MOYENS DE PRÉSERVATION À ATTEINDRE SUR LE SITE

¨ Localiser finement les "noyaux durs" où s'appliqueront les mesures de conservations particulières
¨ Garantir la qualité et le maintien des habitats aquatiques et de la qualité des eaux
¨ Assurer la gestion conservatoire des tourbières et marais
¨ Protéger les étangs de plus haute valeur patrimoniale et encourager la traditionnelle exploitation extensive et cyclique des étangs
¨ Préserver les habitats naturels des prairies humides aux milieux secs
¨ Garder une proportion convenue d'habitats forestiers en bon état de conservation (hêtraies) , dans le cadre d'une gestion forestière respectueuse des espèces sensibles (écrevisse)
¨ Encourager les pratiques agricoles compatibles avec les milieux naturels voisins ¨ Maintenir ou rétablir l'intégrité physique et la qualité des eaux des ruisseaux et rivières
¨ Maintenir les espaces ouverts qui demeurent et poursuivre la réflexion pour la préservation des paysages
¨ Procéder à l'évaluation scientifique de la gestion et des pratiques
¨ Organiser la fréquentation des sites sensibles dans le cadre d'un tourisme durable.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges - Mme Clémence LEFEBVRE

Adresse : 35 chemin du Harderet - Château Lambert 70440 Haut-du-Them Château-Lambert

Courriel : c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Plateau des mille étangs FR4301346 - document d'objectf
Lien :

http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-plateau-des-mille-etangs-a360.html

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Projet de RNR sur la tourbière de la Grande Pile à Saint-Germain
Réserve biologique dirigée du Grand Roncey
Programme LIFE "Continuité écologique" 2011-2015